

Sujet : [INTERNET] OBSERVATION COUTS TRAVAUX CHRONOLIGNES

De : Patrick Blanchard

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Date : 04/04/2024 15:13

Le 4 juillet 2018 a été voté une enveloppe budgétaire de 30 millions €.

Le 28 janvier de 2021 une deuxième enveloppe de 60,7 millions €.

Le 27 octobre 2022 une troisième enveloppe budgétaire de 78 millions €.

Et le 15 février 2024 une 4 -ème enveloppe budgétaire a été votée par les conseillers communautaires de 99,7 millions€.

Cette quatrième enveloppe a été votée à la séance du conseil communautaire du 15 février 2024, délibération 9.

Le contenu de cette délibération tient en 10 lignes et ressemble à un blanc-seing.

Il est dit C'est une valeur à juillet 2020, et que ce vote entérine au fur à mesure des besoins de trésorerie nécessaires pour financer de l'opération (OP 2018-548).

Mais surtout que c'est la phase 1.

Il n'y a pas mention des autres phases ni une bonne compréhension de ce qu'est la phase 1, quel coût?

Ne sont pas non plus intégrés dans cette enveloppe les bus, la station à hydrogène....

Cette question a été posée le 22 février lors d'une réunion publique, le Président, a répondu que la Métropole avait les moyens et qu'il n'y avait pas eu de problèmes pour rembourser plus de 350 millions avec le tramway....

Donc, si la sagesse populaire sait que les grands travaux dépassent régulièrement l'enveloppe prévisionnelle, celle des Chronolignes n'est même pas déclarée au départ du projet.

Prenons le temps, allongeons le temps de l'enquête publique d'un mois ou suspendons par un moratoire ce projet non consensuel.